

45 - LE PAYS D'ANNOT



Communes concernées

Annot
Braux
Castellet-lès-Sausses
Le Fugeret
Méailles
Saint-Benoit
Thorame-Haute
Vergons

Données générales

Superficie : environ 17 910 hectares
Altitude maximale : 2693 mètres
Altitude minimale : 600 mètres
Population : environ 1530 habitants

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le Pays d'Annot est un territoire de moyennes montagnes, enclavé, peu favorable à l'établissement humain.

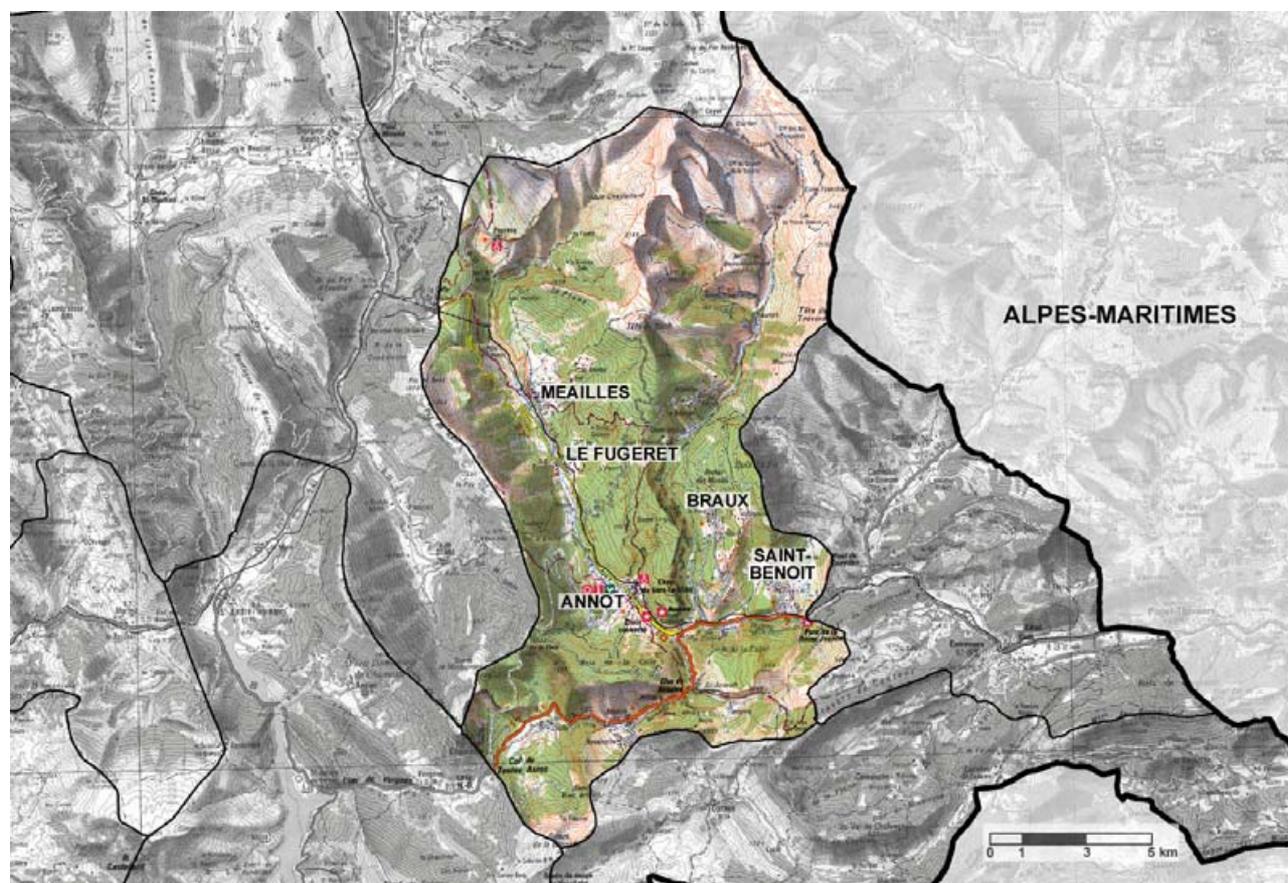
Il est dominé par une forêt mixte aux ambiances variées d'où émergent des événements minéraux. Le territoire est mis en scène par des falaises, des clues ou des éboulis, des rochers, non moins divers.

Cette richesse géologique et floristique s'accompagne d'une grande diversité du patrimoine bâti. Le Pays d'Annot réunit des villages tantôt montagnards, tantôt provençaux aux caractères et aux matériaux très différents.



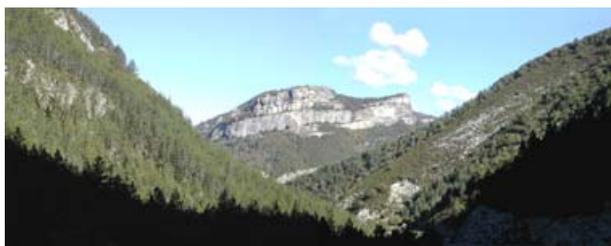
LES MATIERES ET LES COULEURS

- Camaïeux de vert des forêts
- Couleurs flamboyantes en automne
- Gris-jaunâtre des grès
- Vert tendre des pâturages



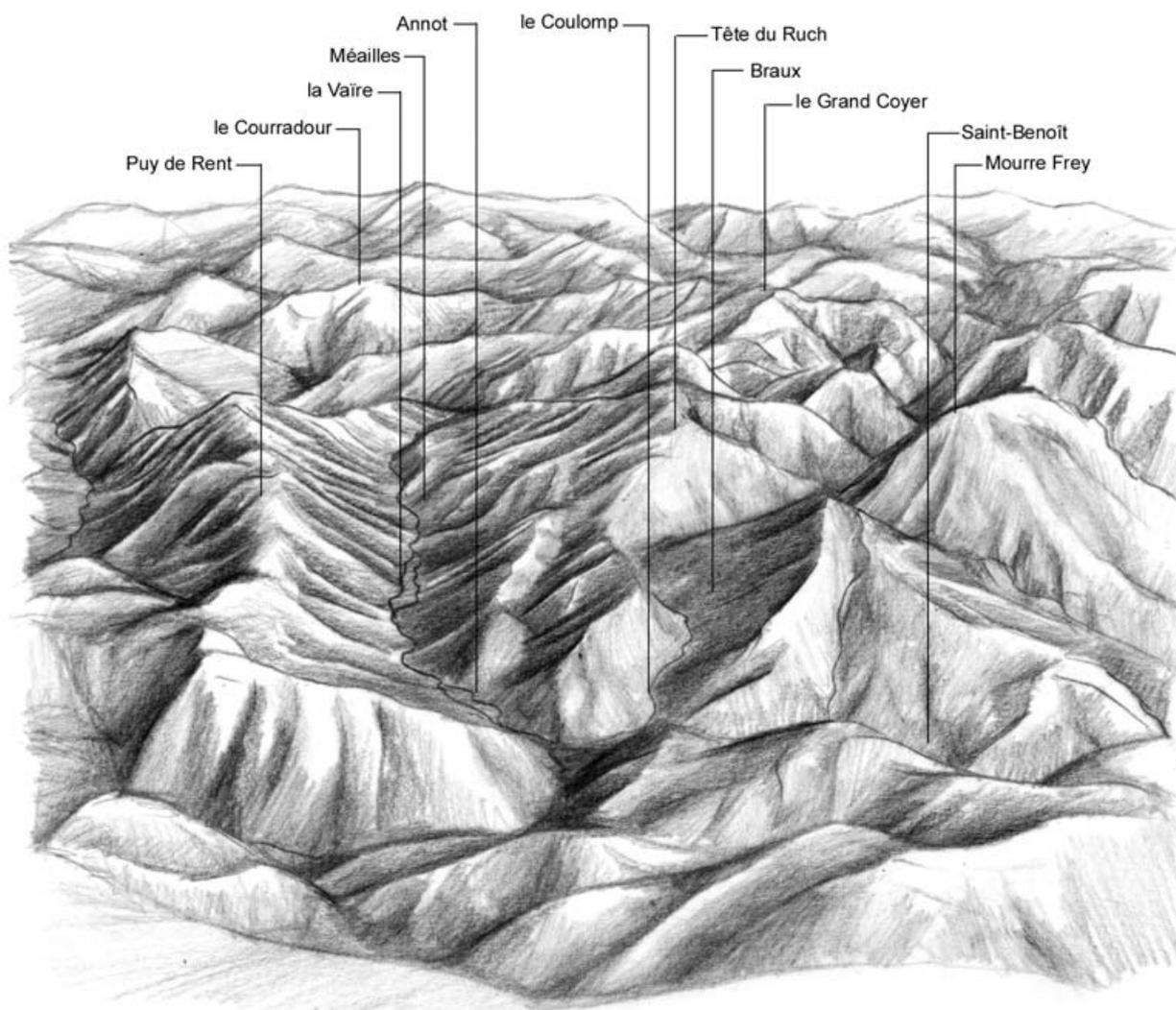
CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Le Pays d'Annot est un vaste territoire au relief complexe coiffé par les imposants sommets du Grand Coyer au nord (2693 m.), du Puy de Rent à l'ouest (1974 m.) et du Mourre Frey à l'est (2027 m.).

Les vallées de la Vaire et du Coulomp, orientées nord-sud, d'abord séparées par les crêtes de la Baussée et ses falaises de grès d'Annot, se rejoignent peu après Annot pour s'orienter ouest-est. La vallée du Coulomp, encaissée, très minérale, s'étend au pied du Travers du Content depuis le col de Toutes Aures jusqu'au remarquable pont de la Reine Jeanne en une succession de cluses (Rouaine), de gorges (Galange) ouvrant sur des poches intérieures (l'Isclé, Rouainette).





LA GEOLOGIE

La structure géologique de l'entité se compose d'un massif de terrains datant du Tertiaire entouré de calcaires du Secondaire.

Le synclinal d'Annot est composé de grès d'Annot (Oligocène) souvent d'origine détritique. Il est plus localement présent sous forme de conglomérats (contrefort du massif gréseux) ou sous forme de sables grossiers (alentours de Rouaine, contreforts du Rocher du Carton). Le synclinal se prolonge au nord par des massifs de calcaires du Tertiaire (Rocher du Brec, synclinal de Peyresq – Courradour).

Des massifs calcaires du Crétacé forment les pentes des synclinaux du Puy de Rent / la Colle Saint-Michel et d'Annot (Mélina, Tête de Travers, Crête de Chassagne) qui forment les limites ouest et est de l'entité. Ces calcaires sont aussi présents sous forme résiduelle (partie nord de l'entité, entre le Grand Coyer et le Ruch). Localement, affleurent des marnes bleues de l'Oligocène aux alentours de Méailles, Chabrières, Saint-Benoît, ou des conglomérats d'Argens qui forment une auréole autour du massif du Courradour.

Les élargissements du fond de la vallée de la Vaire sont nappés d'alluvions, principalement constituées de galets de grès d'Annot. Elles forment une série de terrasses alluviales entre Méailles et Saint-Benoît.

L'HYDROGRAPHIE

Dans le Pays d'Annot l'eau est omniprésente, mais est cependant rarement visible. Les torrents tumultueux du Coulomp, de Galange et de la Vaire, qui s'étirent au creux de leurs larges lits de galets, n'apparaissent que par intermittence au fond d'une gorge ou derrière un rideau de saules argentés et de peupliers.

Ces torrents de montagne sont alimentés par une multitude de ravins. Impétueux, ces cours d'eau ont parfois fait l'objet de corrections torrentielles et sont noyés, dissimulés sous la végétation.

Quelques canaux parcourent les versants pour irriguer les secteurs de terrasses (canal de Gastres) ou les villages dans lesquels l'eau est toujours présente (fontaines, lavoirs). A Annot, le réseaux de canaux est particulièrement important. Le bruit de l'eau est permanent et anime les ruelles de la cité médiévale.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Le Pays d'Annot constitue l'une des régions les plus boisées du département. Les vastes forêts offrent de multiples visages en fonction du sol, de l'exposition et de l'étagement. Elles abritent un très grand nombre d'essences. Se côtoient pêle-mêle le pin noir, le pin sylvestre, le mélèze ou le chêne blanc. Cependant, quelques plantations mono-essence de pins noirs rendent certains versants sombres et monotones.

A Peyresq, le versant est couvert d'érables qui s'embrasent à l'automne.

Autour de Méailles, le Fugeret et Braux, les terrains acides ont permis l'installation d'une châtaigneraie, remarquable bien que sénescente, accompagnée de fougères et de bruyères.

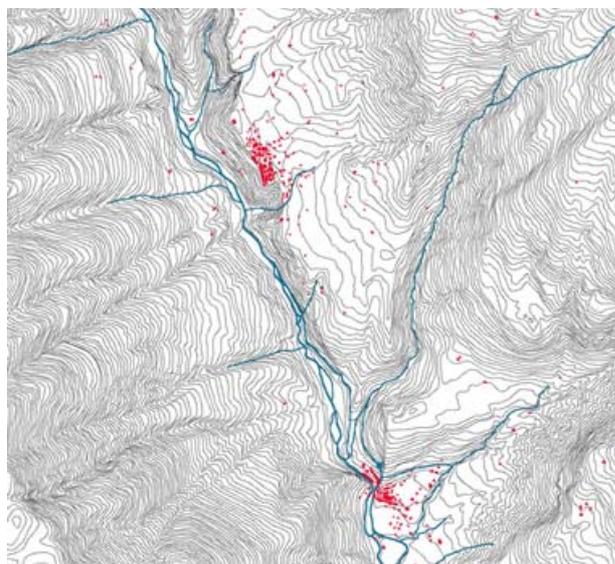
Les hauteurs laissent quant à elles une large place à la hêtraie.

Les replats cultivables sont rares (Saint-Benoît, Méailles, l'Isclé). Ponctuées de petits vergers, les cultures et prairies de fauche sont autant de respirations dans ces reliefs escarpés.

Pour pallier le manque de terres agricoles, les versants étaient autrefois organisés en terrasses, parfois bordées de châtaigniers. Devenues aujourd'hui obsolètes, celles-ci sont peu à peu abandonnées et les plus éloignées des villages se voient colonisées par la forêt (Braux, Saint-Benoît, Peyresq). Toutefois ces terrasses marquent encore fortement le paysage d'Annot et des Scaffarels. Au cœur d'un chaos de grès, elles soulignent le relief et la falaise de la Chambre du Roi. Cependant elles sont aussi en cours de fermeture.



LES FORMES URBAINES



Le Pays d'Annot présente une très grande diversité de bâti, tant dans le style architectural que dans son implantation.

Les villages, groupés, se perchent sur un promontoire naturel (Annot, Saint-Benoît) ou sur une arête rocheuse (Méailles, Rouainette). Peyresq se distingue, véritable village caméléon, abrité sous une falaise calcaire. De même Braux présente un habitat dispersé ancien et singulier. Le village est au centre d'un réseau de fermes massives qui jalonnent le plateau.

Le Pays d'Annot est un carrefour d'influence. Si le grès est très largement employé dans les constructions, l'architecture peut être d'influence montagnarde, provençale ou hybride. Ainsi, chaque village possède son propre caractère. Les toitures peuvent être en bardeaux de bois (Peyresq, Argenton), en tuiles canal (Annot, Rouaine, Saint-Benoît) ou en lauzes (Braux)



Le bâti se voit de plus en plus reconverti en résidences secondaires, et les villages, restaurés, sont presque vides une partie de l'année (Peyresq).

L'habitat récent diffus est encore peu présent, mais apparaît autour de nombreux villages (Annot, Méailles, Saint-Benoît). L'habitat pavillonnaire se disperse sur les rares terroirs agricoles et le long des routes en fond de vallée. Ces nouvelles constructions, en rupture avec les matériaux et les règles d'implantation locales, tendent à éparpiller le tissu des villages.



SITES REMARQUABLES

Centre ancien d'Annot, terrasses, chaos et massif gréseux (site classé loi de 1930 et sites ponctuels dans le village)



Les châtaigneraies de Fugeret, Braux



Les villages de Peyresq, Saint-Benoît, Argenton, Braux



Ensemble du site de Méailles (village, plateau, viaduc)



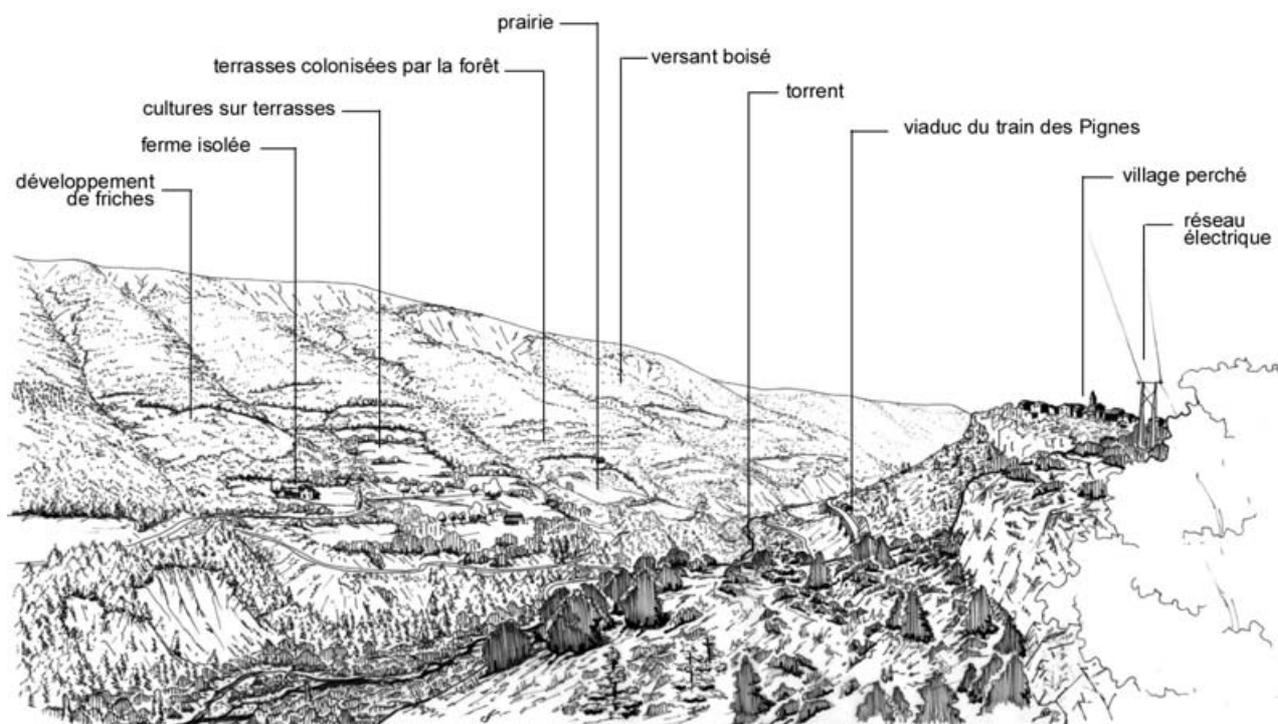
Les ouvrages d'art du train des Pignes



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Villages groupés, perchés ou en pied de pentes
- Rares fermes isolées
- Très peu d'extensions récentes autour des villages
- Nombreux ouvrages d'art liés au train des Pignes

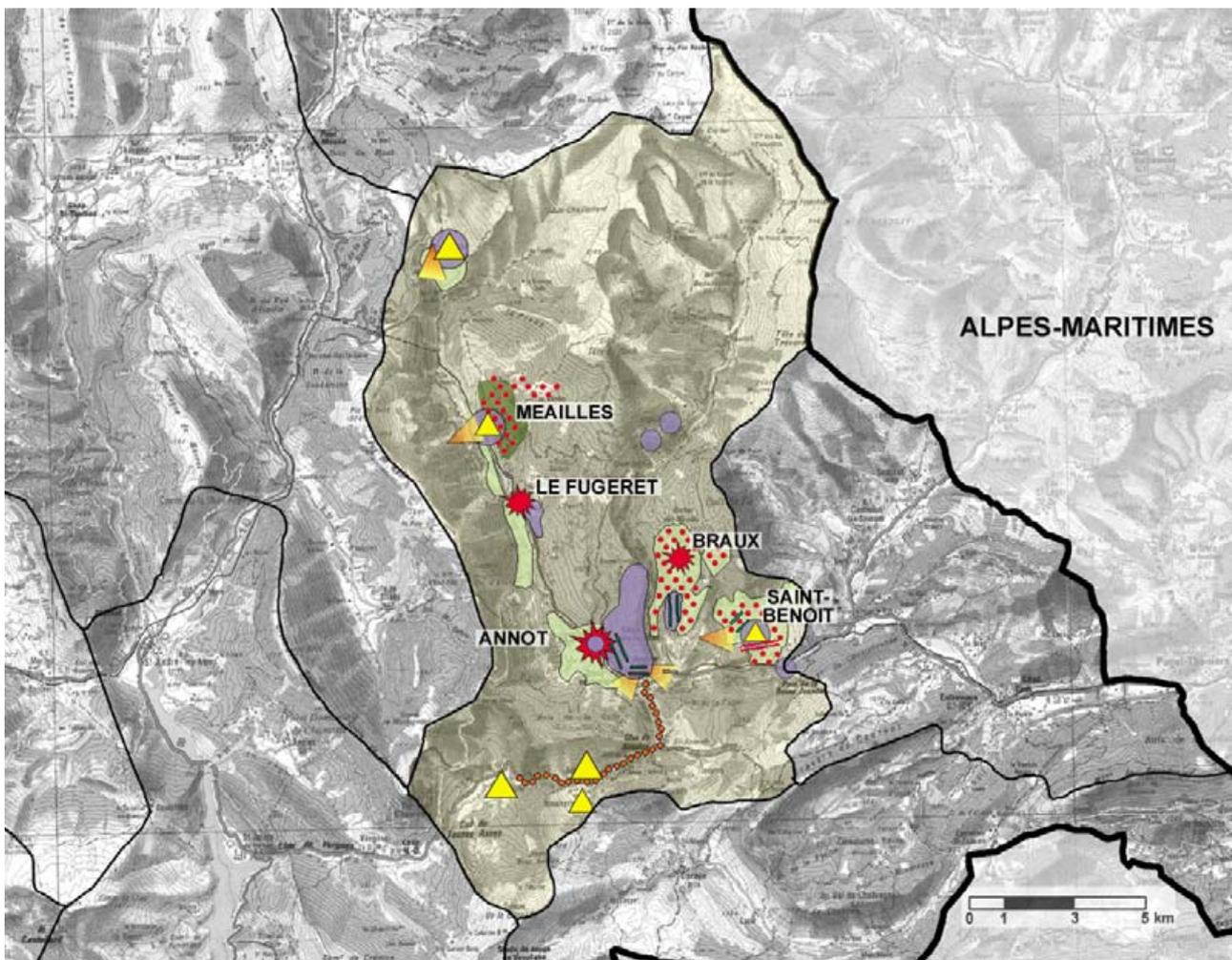
- Forte couverture boisée
- Forêts composées d'essences diverses, parfois remarquables
- Agriculture essentiellement tournée vers l'élevage
- Terroirs agricoles de petite taille
- Cultures et prairies sur terrasses à proximité des villages
- Nombreux vieux châtaigniers en bordure de terrasses
- Nombreuses terrasses à l'abandon



ENJEUX PRIORITAIRES

Préserver la qualité des forêts

Préserver et valoriser les silhouettes et villages remarquables



ENJEUX ET ACTIONS

PAYSAGE URBAIN	
	<p>PRESERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation et conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les savoir-faire architecturaux Entretien des terrasses qui forment un socle aux villages</p>
	<p>GERER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGERE DES EXTENSIONS URBAINES (topographie, matériaux, volumes, couleurs...) Freiner l'étalement urbain et préférer une densification à un développement diffus Améliorer et requalifier les entrées de villes (Annot) Promouvoir la mise en œuvre de ZPPAUP (Annot) Préserver et valoriser le patrimoine bâti</p>
	<p>CONTROLLER LA DISPERSION ET LA QUALITE DU BATI Freiner l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes</p>
AGRICULTURE ET GRAND PAYSAGE	
	<p>LIMITER LA FERMETURE DES PAYSAGES Maintenir les îlots cultivés Inciter les propriétaires à l'entretien et restauration des terrasses</p>
	<p>PRESERVER LES TERROIRS PRESENTANT UNE QUALITE PAYSAGERE NOTABLE Maintenir l'agriculture et sa diversité et le caractère ouvert du plateau de Méailles Maîtriser le développement des friches Conserver les arbres isolés qui animent les terroirs</p>
	<p>PRESERVER LES TERRASSES AUX ABORDS DES VILLAGES Réaliser un inventaire des secteurs à terrasses les plus notables Sensibiliser les propriétaires sur l'intérêt paysager et patrimonial des terrasses Inciter et favoriser la restauration des terrasses , entretenir, voire replanter les châtaigniers en bordure de terrasses Maîtriser le développement de friches Faciliter la protection de ces sites</p>
	<p>MAINTENIR LA QUALITE ET LA DIVERSITE DE LA COUVERTURE FORESTIERE Conserver et mettre en valeur la qualité des boisements remarquables (châtaigneraies entre Le Fugeret et Annot sur versant rive gauche) Inciter et faciliter la plantation de nouveaux sujets afin de pérenniser la qualité de ces boisements (châtaigneraies) Limiter la plantation de pins noirs et des plantations mono-essence de résineux Contrôler et limiter l'essaimage naturel des pins noirs dans les boisements de feuillus Sensibiliser les propriétaires sur la diversité et mixité des espèces forestières</p>
PAYSAGES REMARQUABLES	
	<p>PRESERVER LA QUALITE ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et faciliter la protection et la gestion de ces sites Gérer les flux touristiques et étudier l'impact des aménagements existants ou à venir Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur les sites</p>
SITES DE PERCEPTION	
	<p>PRESERVER LA QUALITE DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
INFRASTRUCTURES	
	<p>AXE MAJEUR DE PERCEPTION DU PAYSAGE A RECONQUERIR Préserver le caractère discret de la route dans les sites de grande qualité paysagère Réhabiliter les dépendances routières dégradées Aménagement de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer Limiter l'impact de la signalétique et la publicité (vers les Scaffarels)</p>
	<p>REDUIRE L'IMPACT DES RESEAUX AERIENS QUI DEVALORISENT LE PAYSAGE Promouvoir l'enfouissement des réseaux aériens</p>

